



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

20 décembre 2021

Dossier complet le :

20 décembre 2021

N° d'enregistrement :

DRIEAT-UD91-013-2021

1. Intitulé du projet

Régularisation administrative d'un site de regroupement de déchets métalliques et de batteries usagées

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AFS ENVIRONNEMENT

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MARINO Alexis, gérant

RCS / SIRET

5 2 7 8 0 2 1 8 5 0 0 0 2 7

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.a	Installation classée soumise à Autorisation au titre de la rubrique 2718

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Régularisation administrative d'une installation existante suite à une augmentation des capacités de stockage de batteries. Aucun travaux d'aménagement ni de démolition ne sont prévus (ensemble des installations déjà en place, pas d'extension prévue).

4.2 Objectifs du projet

AFS ENVIRONNEMENT exploite depuis 2013 une installation de regroupement de déchets métalliques et de batteries usagées. Le site dispose du récépissé de Déclaration du 13 octobre 2015 au titre des installations classées.

Un bâtiment de 900 m² est présent sur les terrains d'emprise de l'établissement. Initialement, AFS ENVIRONNEMENT était locataire de ce site et n'exploitait que la moitié de ce bâtiment (le reste du bâtiment était exploité par la société FRANCE PRE-USINAGE).

Suite au départ de FRANCE PRE-USINAGE, AFS ENVIRONNEMENT a racheté l'ensemble du site, et à pris possession de la seconde partie du bâtiment (rachat via la SCI AFS INVEST, gérée par M.Marino, également gérant de AFS ENVIRONNEMENT).

Cette extension a permis de réorganiser le site et d'augmenter les capacités de stockage.

Les capacités de l'établissement seront supérieures au seuil d'autorisation de la rubrique 2718 (stockage de déchets dangereux - batteries usagées uniquement). Un dossier de demande d'autorisation environnementale est en cours d'élaboration. Il a pour objectif de solliciter l'autorisation d'augmenter les capacités de stockage de batteries usagées (de 1 tonne, soit 1 bac, à 20 tonnes, soit 2 bennes).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'ensemble du site est déjà aménagé.

Les seuls travaux prévus concernent la mise en place de murs en blocs béton pour délimiter les casiers de stockage de déchets métalliques.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'établissement est localisé en zone industrielle. La surface totale du terrain représente 2 500 m².

Le site est déjà entièrement aménagé et comprend :

- un bâtiment de 900 m², dissocié en 2 parties séparées par un mur coupe-feu. Une partie accueille les bureaux, du stockage de métaux en bacs et un broyeur à câbles. L'autre partie comprend une zone de stockage de métaux en bacs ainsi que de batteries usagées (stockage en bacs plastiques ou benne étanche). Les zones de stockage dans le bâtiment représentent 250 m².

L'ensemble du bâtiment dispose d'une dalle béton.

- une plateforme bétonnée extérieure de 400 m², dédiée au stockage de déchets métalliques. La zone de stockage est délimitée par des plaques métalliques (projet de remplacement par des murs en blocs béton).

Le reste des surface correspond aux voies de circulation et à l'emprise d'un pont bascule.

Les matériaux sont apportés par les professionnels ou particuliers. Pour les métaux ferreux, les véhicules sont pesés sur le pont bascule, puis les matériaux sont déposés sur la plateforme béton extérieure. Pour les métaux non ferreux et les batteries, ils sont pesés sur une balance dans le bâtiment, puis stockés dans des bacs plastiques étanches dans le bâtiment. Les différents matériaux sont répartis par nature pour optimiser leur valorisation ultérieure.

Le site n'est pas équipé de presse-cisaille ni de broyeur à métaux. Seul un broyeur à câbles est présent dans le bâtiment (utilisation en moyenne de 2 h par jour).

Une fois triés, les différentes natures de déchets métalliques sont évacués vers différents prestataires afin d'être valorisés.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise totale du site	2 500 m ²
Capacité de stockage de déchets métalliques en extérieur	400 m ²
Capacité de stockage de déchets métalliques sous bâtiment	250 m ²
Capacité de stockage de batteries usagées	20 tonnes (2 bennes)
Capacité de traitement du broyeur à câbles	300 kg/j

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

4, rue du Roussillon
91 220 BRETIGNY SUR ORGE

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 18' 11 "E Lat. 48° 35' 34 "N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement 2018-2023
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi de l'Orge et de la Sallemouille, approuvé le 16 juin 2017). Le site est localisé en dehors des zones à risque d'inondation. Absence de PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE de l'ALBIEN et ZRE de la BEAUCE
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sites NATURA 2000 les plus proches situés à 7 km au Sud-Est (Marais d'Itteville et Marais des basses vallées de la Juine).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune utilisation d'eau pour l'activité
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic routier lié : - à l'apport de matériaux par les particuliers et professionnels (environ 20 à 30 véhicules par jour) - aux expéditions de matériaux triés (1 à 2 camions par jour)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Site équipé d'une pelle mécanique, utilisée ponctuellement pour les opérations de chargement et de déchargement des camions Absence d'autre installation pouvant générer des nuisances acoustiques (pas de presse cisaille). Le broyeur à câbles (installation électrique) est situé en intérieur et est utilisé ponctuellement. Habitations les plus proches situées à environ 150 mètres du bâtiment.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Stockage de déchets métalliques uniquement. Pas de découpe au chalumeau.
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux de ruissellement sont rejetées au réseau pluvial après traitement par un séparateur à hydrocarbures (entretien annuel).</p> <p>Site équipé d'une vanne de confinement en amont du point de rejet au réseau (confinement des eaux sur les plateformes étanches : site en forme de cuvette et équipé de bordures périphériques)</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité consiste à collecter et trier des déchets non dangereux (déchets métalliques uniquement) et dangereux (batteries usagées uniquement).</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme extérieure de stockage localisée à l'arrière du bâtiment (non visible depuis la voie publique).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les incidences potentielles liées à cet activité restent limités (déchets métalliques et batteries usagées, pas de véhicules hors d'usage).

L'ensemble du site est imperméabilisé. La dalle béton extérieure à été aménagée en 2013, préalablement à l'activité de stockage menée par AFS ENVIRONNEMENT.

L'ensemble des eaux de ruissellement est collecté et traité par un séparateur à hydrocarbures avant rejet.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La réalisation d'une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

Les principales incidences potentielles des activités de l'établissement sont connues, et les mesures de prévention nécessaires sont mises en place ou prévues (imperméabilisation des terrains, traitement des eaux, capacité de confinement, éloignement des habitations, ...).

L'étude d'incidences permettra de présenter en détail ces mesures de prévention.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Photographies des installations

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



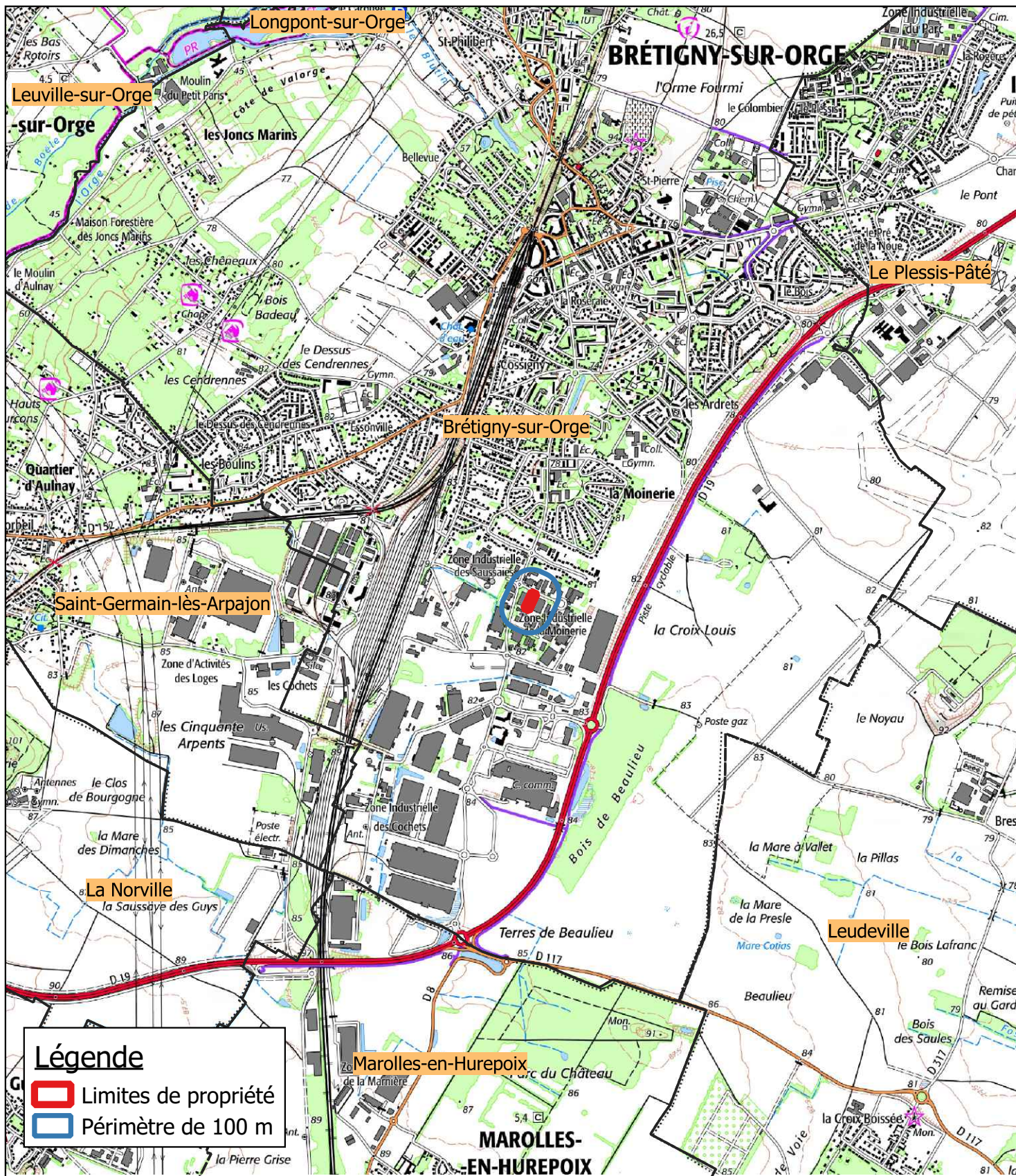
Fait à BRETIGNY SUR ORGE

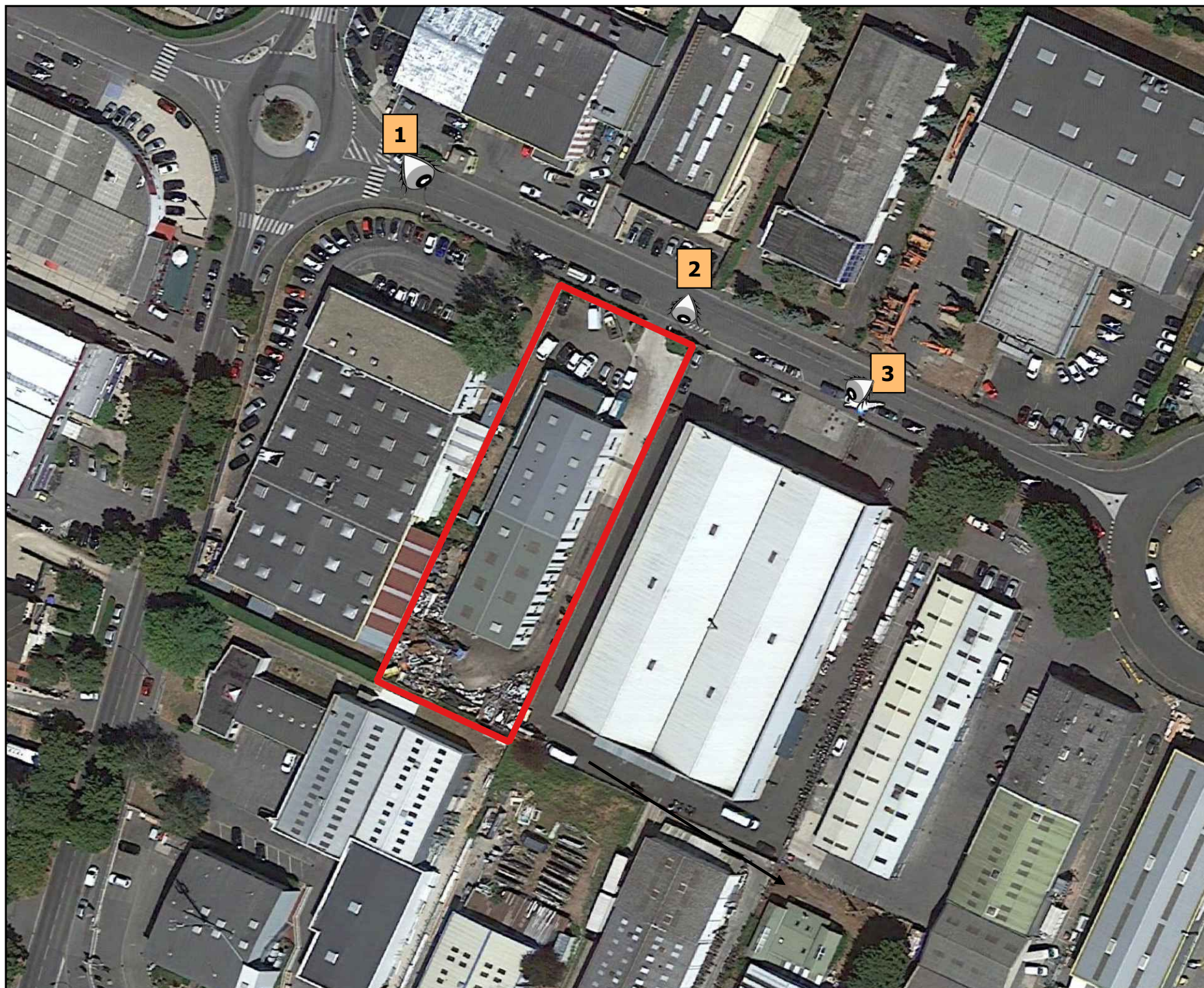
le, 14/12/2021

Signature



AFS ENVIRONNEMENT
Achat Fers et Métaux
4 Rue du Roussillon
91220 BRÉTIGNY SUR ORGE
☎ 06.47.87.77.82
@ afs.environnement@orange.fr
N° SIRET 527 802 185 00027
N° TVA INTRA FR 0260208451





1 - Vue depuis le Nord-Ouest



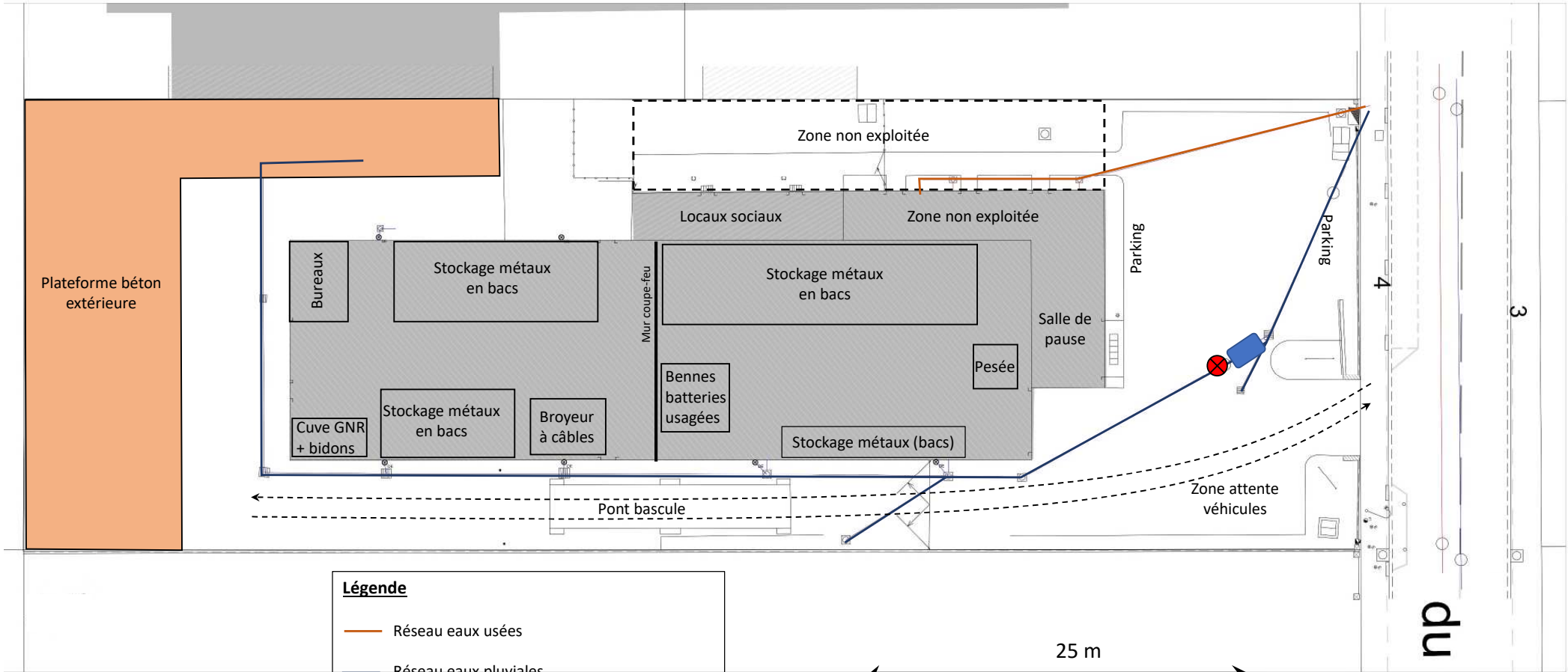
2 - Vue depuis l'entrée



3 - Vue depuis le Nord-Est

AFS ENVIRONNEMENT – BRETIQNY SUR ORGE

Plan de configuration des installations



Légende

- Réseau eaux usées
- Réseau eaux pluviales
- Séparateur à hydrocarbures
- ⊗ Vanne de confinement



Légende

- Plateforme béton extérieure
- Stockages de métaux en bacs
- Stockage batteries usagées (benne étanche)
- Zone non exploitée
- Réseau eaux pluviales
- Séparateur à hydrocarbures
- ⊗ Vanne de confinement



Légende

- Limites de propriété
- Périmètre de 100 m

AFS ENVIRONNEMENT - BRETIGNY SUR ORGE



ÉTUDES · CONSEIL
ENVIRONNEMENT

Abords du projet

Echelle 1/2 000 (Format A4)





**AFS
ENVIRONNEMENT**

Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte
Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne

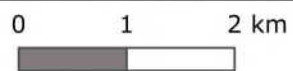


ÉTUDES · CONSEIL
ENVIRONNEMENT

AFS ENVIRONNEMENT - BRETIGNY-SUR-ORGE

Localisation des zones Natura 2000

Source : INPN
Echelle 1 /70 000 (Format A4)



Légende

-  Natura 2000 directive habitats
-  Natura 2000 directive oiseaux
-  limites de propriété



AFS ENVIRONNEMENT
Photographies des installations du site



Stockage dans la partie Sud du bâtiment (métaux)



Stockage de batteries usagées (capacité actuelle : 1 bac)



Plateforme extérieure de stockage



Broyeur à câbles



Voie d'accès et pont bascule



Cuve de stockage de GNR (2 m³) et de produits de maintenance